

Esch-sur-Alzette, le 17/04/2024

**Au Collège des bourgmestre et échevins
de la Ville d'Esch-sur-Alzette**

J'ai l'honneur de vous soumettre en annexe, aux fins de vote par le Conseil Communal, un devis rectificatif d'un montant de **400 000 €** concernant la rénovation du système de chauffage de l'école Léon Jouhaux.

Ce devis remplace le devis initial de 166 000 € qui a été voté en date du 10.12.2021.

Veillez trouver en annexe le devis et les explications afférentes.



Luc Everling,
Architecte-Directeur

Esch-sur-Alzette, le 12 avril 2024

Au Collège des Bourgmestre et Echevins

Concerne : Ecole Léon Jouhaux
Rénovation chaufferie

Objet : Devis rectificatif

Article : 4/910/221311/22005

Monsieur le Bourgmestre, Messieurs les échevins,

Veillez trouver ci-dessous le devis rectificatif du projet cité en rubrique, avec prière de le soumettre au conseil communal.

Le présent devis couvre les frais de remplacement de la chaudière à gaz, qui est à bout d'usure, par une pompe à chaleur. On profitera de la situation pour améliorer la qualité de l'enveloppe thermique. Le projet permettra donc d'optimiser la consommation en énergie de manière sensible.

	Désignation des travaux	Montants TTC
1	Travaux de menuiserie extérieure	75.000,00 €
2	Déplacement de menuiseries existantes	21.000,00 €
3	Stores	23.400,00 €
4	Isolation façade	72.500,00 €
5	Isolation dalle grenier	48.200,00 €
6	Tablettes en alu	13.700,00 €
7	Modification des descentes d'eaux pluviales	4.300,00 €
8	Terrassements, socles	46.800,00 €
9	Pompe à chaleur avec accessoires	70.000,00 €
10	Autres finitions et adaptations	25.000,00 €
	Total ttc arrondi à voter :	400.000,00 €

Veillez agréer, Monsieur le Bourgmestre, Messieurs les échevins, l'expression de mes sentiments distingués.

Marc Lukas
Architecte

